IRC : Enorme progrès de traitement

Santé

Posté par: Visiteur
Publié le : 22-03-2010 21:35:34

Des milliers de patients souffrant d'Insuffisance rénale chronique (IRC) au Maroc ont pu accéder à un traitement adéquat et à une meilleure qualité de vie grâce, en grande partie, au partenariat entre le ministère de la Santé et le secteur privé, et aux innovations scientifiques, mais, pour les spécialistes, le pari à relever aujourd'hui est de renforcer l'infrastructure médicale tout en développant la transplantation rénale.

Le Maroc a fait «un pas de géant» en matière de prise en charge des patients atteints d'Insuffisance rénale, malgré le grand déficit en centres de traitement, toujours concentrés dans les grandes villes, et en ressources humaines, souligne le Dr Bachir Mounib.

«La néphrologie est une spécialité relativement récente, même dans les pays développés. Au Maroc, où elle a commencé dans les années 80, nous ne pouvons que nous réjouir de l'évolution importante réalisée depuis», a-t-il déclaré à l'agence MAP, en marge du Congrès national de néphrologie, tenu le week-end à Agadir.

Aujourd'hui, le Maroc dispose de 130 centres de traitement en hémodialyse, dont 90 pc dans les grandes villes, et d'environ 200 néphrologues. 70 autres spécialistes sont actuellement en cours de formation, précise le néphrologue Ramdani Benyounes.

Plus de 3.000 nouveaux malades chaque année au Maroc
«En terme absolu, le déficit reste énorme», reconnaissent les deux spécialistes.

Aujourd'hui, plus de 8.000 malades suivent un traitement en hémodialyse dans les différents centres privés, publics et semi-publics. Et chaque année au Maroc, de 3.000 à 3.500 personnes supplémentaires atteignent le stade ultime de l'insuffisance rénale chronique qui nécessite la dialyse ou la transplantation.

Pour le Pr Benyouness, chef du service néphrologie au Centre hospitalier universitaire (CHU) Ibn Rochd de Casablanca, le Maroc a fait «un effort énorme» pour garantir que le maximum de patients puissent avoir accès la dialyse.

Aujourd'hui, près de 50% des dialysés ont une couverture médicale, une autre partie est prise en charge, soit par le ministère de la santé ou par des associations, a-t-il dit, indiquant que seule «une partie des patients, les plus aisés, payent eux même leur traitement».

Pour lui, le pari à relever est qu'il n'y ait plus de malade non pris en charge au Maroc et ce, à partir de cette année.

Il faut dire que le traitement de cette maladie est excessivement cher. Une séance de dialyse coûte 850 DH, sachant qu'un patient a besoin de trois séances par semaine qui dure, chacune, 4 heures.

Le Maroc reste tout de même «un des pays où la dialyse est la moins chère», tient à préciser Dr Mounib, qui dirige l'un des 11 centres de la région Souss-Massa Drâa qui ne compte malgré son vaste étendue que 12 néphrologues pour 860 malades dialysés.

«C'est peu comparé au ratio néphrologue-patient qui est de 1 néphrologue pour 71 patients dialysés «, a-t-il dit, ce qui engendre, selon lui, le problème de l'éloignement des lieux de traitement.

Des patients sont en effet condamnés à parcourir 300 km pour suivre une séance de dialyse.

La transplantation rénale s'impose
De l'avis des néphrologues marocains, l'enjeu aujourd'hui est de développer l'infrastructure médicale et accroitre le nombre de spécialistes (néphrologues et infirmiers) mais et surtout encourager la transplantation rénale.

L'alternative de la greffe rénale «s'impose», selon eux, tant au regard de la tendance croissante des nouveaux patients, que du taux de réussite et de la qualité de vie des patients greffés, que du coût amplement plus économique comparé aux prix onéreux de la dialyse.

Seule une soixantaine de malades bénéficient toutefois d'une greffe rénale par an aujourd'hui au Maroc.

«Il faudrait donner les moyens à la transplantation rénale : des fonds publics, l'infrastructure adéquate, des équipements et des médicaments d'urgence, des disciplines bien structurées comme la réanimation, et une législation adaptée pour pouvoir prélever des reins en cas d'accidents», insiste Dr Mounib.

Environ 270 greffes ont été réalisées au Maroc depuis 1991, date de la première transplantation rénale à 100% marocaine, rappelle le Pr Benyounes.

La première greffe réalisée au Maroc remonte certes à 1985 mais avec l'aide de chirurgiens étrangers, une première aussi au Maghreb, précise-t-il.

Actuellement, «on est à un rythme de 2 greffes par mois à Casablanca», a poursuivi le spécialiste, se félicitant tout de même que 4 centres hospitaliers sont autorisés aujourd'hui à procéder à des greffes (CHU Ibn Rochd à Casablanca, et l'hôpital Avicenne, Cheikh Zayed et l'hôpital militaire à Rabat).

Les CHU de Fès et Marrakech vont probablement commencer cette année, a-t-il ajouté, affirmant que le taux de réussite de ces interventions est de 100%.

«Nous avons d'excellents chirurgiens, un suivi de qualité et les médicaments sont disponibles», s'est-il réjoui.

Avec la loi 16/98 promulguée en 1999, le Maroc dispose également, a affirmé le Prof Benyouness, du cadre légal qui régit la pratique.

Le souhait des néphrologues marocains est de commencer aussi la greffe à partir de cadavres.

«L'Islam n'est pas du tout contre les dons d'organes et le recours à des reins, dit de cadavres, pour

soigner des insuffisants rénaux chroniques», tient à assurer le Pr. Benyouness.

S'agissant du coût de ce type d'opération, il assure que le coût d'une greffe équivaut pratiquement à une année de dialyse.

Par rapport à la dialyse, la greffe s'impose car elle garantit une meilleure chance de vie et permet d'économiser énormément d'argent.

Durant leur conclave à Agadir, néphrologues marocains et étrangers ont planché sur les différentes pathologies liées à l'insuffisance rénale aiguë, comme l'hypertension artérielle, l'anémie rénale, la dialyse chez le patient diabétique et l'hémodialyse périodique chez l'enfant avec un accent particulier sur les avancées thérapeutiques dans le traitement des malades.

Pour traiter l'anémie rénale, une des principales complications de l'IRC présente chez 90% des 9.144 malades recensés au Maroc, les spécialistes ont présenté une nouvelle génération de l'érythropoïétine, un traitement qui reproduit plus fidèlement les processus physiologiques de l'organisme et évite les risques de transmission d'infections virales liées aux traitements classiques.

Pour les spécialistes présents, le Maroc, où ce traitement est déjà disponible, ne peut en effet rester à l'écart des innovations scientifiques pour faire face à ce grave problème de santé publique et ses diverses complications.

MAP